



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 24
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 9 octobre 2018

Délibération
n° CA 2018 - 137

**approuvant la signature de l'avenant n°1 à la convention de partenariat
entre l'Université Toulouse 1 Capitole (TSM) et l'Association ASFO Grand Sud**

Vu le code de l'éducation pris notamment en son article L712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Le Conseil d'Administration approuve la signature de l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre l'Université Toulouse 1 Capitole (TSM) et l'Association ASFO Grand Sud annexé à la présente délibération.

La Présidente du Conseil d'Administration,





Avenant n°1 à la convention de partenariat en date du 22 décembre 2017

entre

L'Université Toulouse 1 Capitole
Établissement public administratif à caractère scientifique, culturel et professionnel
SIRET : 193 113 826 00013
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse cedex 9
représentée par Madame Corinne Mascala, Présidente
agissant au nom et pour le compte de **l'École de Management**,
représentée par Monsieur Hervé Penan, Directeur
ci-après dénommée « **L'UNIVERSITÉ** »

et

L'ASFO Grand Sud - Groupe Octantis
SIRET : 77694515600185
ZI du Palays
Immeuble Périssud II
13 Rue André Villet
31400 Toulouse
représentée par Monsieur Jean-Philippe Nadal, Directeur,
ci-après dénommée « **L'ASFO** »

Article unique

L'ASFO Grand Sud - Groupe Octantis a cédé ses activités, le 1er janvier 2018, à **la SAS ASFO Grand Sud, sise** 14 avenue de l'Europe - Parc Technologique du Canal - 31520 Ramonville Saint Agne - représentée par Monsieur Jean-Philippe Nadal, Directeur,

Fait à Toulouse, le

La Présidente
de l'Université Toulouse 1 Capitole

Le Directeur
de la SAS ASFO Grand Sud

Le Directeur
de l'École de Management

Corinne Mascala

Jean-Philippe Nadal

Hervé Penan